171

Dresde le 30 Decembre 1782.

Monsieur

Personne ne sent plus votre juste affliction et ne la partage plus vivement que moi, le tendre et sincere attachement que je porte a mon cher Cousin me faisant prendre part a tout ce qui l'interesse ; que le tout Puissant qui vient de vous fraper en vous enlevant votre Epouse repend ses Consolations sur vous et vous donne la force de supporter ce Coup trop sensible, puisse t'il ne point influer sur votre Santé, j'en adresse mes voeux au Ciel. me flatte de retrouver en vous les Sentiments

que votre feu Epoux en avoit temoignois, vous les devez en retour aux miens que sont pour vous des plus sinceres et a tout Epreuve. Je suis —

Mon cher Cousin

Votre tres affectionné &c
et Cousin
Francois

